

## PROFESSEUR DES ECOLES MAÎTRE FORMATEUR

---

### **I. Cadre de la fonction**

Titulaire d'un poste d'enseignant dans une école, il exerce une double fonction :

- une fonction d'enseignant en tant que maître responsable d'une classe ;
- une fonction de formateur.

### **II. Conditions d'exercice**

La mission est annuelle et reconductible en fonction des besoins en formation et en tutorat des professeurs des écoles stagiaires.

### **III. Qualifications requises**

Professeur des écoles titulaire du CAFIPEMF

### **IV. Missions**

- Contribuer à la conception et à la mise en œuvre des actions de formation et d'animation de la circonscription ;
- Participer à la formation continue des maîtres du premier degré ;
- Elaborer et réaliser certaines activités entrant dans le cadre de la formation initiale ;
- Accueillir dans sa classe des étudiants effectuant des stages d'observation et de pratique accompagnée, le cas échéant, de professeurs stagiaires ou de professeurs d'écoles titulaires ;
- Accompagner et suivre des étudiants effectuant un stage en responsabilité ;
- Tuteur d'un ou plusieurs professeurs stagiaires.

### **V. Compétences requises**

- Avoir une connaissance solide et actualisée du système éducatif, des programmes scolaires, des textes officiels, des outils ressources et des dispositifs institutionnels permettant d'améliorer le suivi et la réussite des élèves ;
- Etre expert de la pratique de la classe et de la polyvalence du métier ;
- Maîtriser l'utilisation du Socle et l'élaboration de situations complexes ;
- Avoir des compétences didactiques et pédagogiques avérées dans tous les domaines disciplinaires, pour tous les niveaux de classe. - Il a une bonne culture de l'évaluation ;
- Etre garant d'une articulation efficace et éprouvée entre les savoirs théoriques et la pratique professionnelle ;
- Etre capable d'analyser avec suffisamment de recul la diversité des situations et des démarches d'enseignement pour en percevoir les effets ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'ingénierie de formation à partir des référentiels de compétences professionnelles (positionnements, exploitation des positionnements, constitutions de groupes de travail, formations) ;
- Avoir une bonne capacité d'adaptation, d'écoute, de communication et de coopération ;
- Etre capable de s'investir dans des actions d'innovation et d'expérimentation ;
- Avoir une bonne maîtrise des TICE.